



2, route de Clisson

Code postal : 44190

Tél : 02.40.54.76.38

mairie.saintluminedeclisson@orange.fr

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 SEPTEMBRE 2020

### 1°) Présentation de la programmation du Quatrain

M. Baptiste TURPAUD, Directeur du Quatrain, est venu présenter au Conseil Municipal la programmation 2020-2021 de la salle de spectacle située à Haute-Goulaine.

### 2°) Présentation de l'activité de la bibliothèque

Mme Sylvie LEGER et Mme Marie LEGEAY, bénévoles de la bibliothèque de Saint-Lumine-de-Clisson, présentent le bilan 2019 de la bibliothèque, l'organisation mise en œuvre depuis le déconfinement et les perspectives pour le dernier trimestre 2020.

### 3°) Proposition de membres pour la CCID

Conformément au code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables proposée sur délibération du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal propose la liste des contribuables suivants :

- Mme Marie-Françoise RIVIERE
- M. Xavier GUILLOU
- Mme Valérie DRAN
- M. Yannick BOVAGNET
- M. Gilles HAZENDONCK
- M. Bruno CORMERAIS
- Mme Julie BAUDRY
- M. Mathieu FRESLON
- M. Sébastien VOILET
- M. Teddy PRIEUR
- Mme Audrey CHICHET
- Mme Anne-Marie PENEAU
- Mme Virginie TALET
- M. Laurent DELHOMMEAU
- M. Patrick PICARD
- M. Jacques CAILLE
- Mme Katia MONTAILLER
- M. Franck GASTINEAU

### 4°) Désignation des délégués à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo

Conformément au code général des Impôts, il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges, et qui suit les transferts de compétences.

Par délibération du 7 juillet dernier, Clisson Sèvre et Maine Agglo a décidé de créer une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) pour la durée du mandat 2020 – 2026, composée de 16 membres titulaires et de 16 membres suppléants.

Le Conseil Municipal désigne Mme Marie-Françoise RIVIERE, Déléguée titulaire et Mme Janik RIVIERE, Déléguée suppléante.

#### **5°) Convention de formation avec l'IEPP**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de formation conclue avec l'Institut Européen des Politiques Publiques (IEPP 75014 Paris) relative au DESU (Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires) Droit et Gestion des Collectivité Territoriales préparé par Mme Véronique GEAY, Directrice Générale des Services à compter du 12 octobre 2020.

Le Conseil Municipal approuve la prise en charge du coût de la formation d'un montant de 5 080 € et autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante.

#### **6°) Modification du tableau des effectifs**

Ce point a été reporté au prochain conseil municipal.

La Maire,

Janik RIVIERE